

# PESSAC EN DIRECT

www.pessac.fr / N°108 - Décembre 2016

HOTEL DE VILLE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



## Pessac s'engage pour l'égalité

Les agents municipaux mobilisés



### Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, c'est Noël à Pessac !





## Pessac sur un petit nuage du 16 au 21 décembre 2016

**L**a 15<sup>e</sup> édition du festival jeune public et famille Sur un petit nuage, proposé par la Ville de Pessac, promet cette année encore bien des surprises et découvertes artistiques éclectiques et singulières.

Cette programmation pluridisciplinaire, composée d'une quinzaine de spectacles créés par des compagnies nationales et régionales, aborde tous les aspects contemporains du théâtre, de la musique, de la danse, des arts du cirque et du théâtre d'objet. Au programme également : des ateliers de pratique artistique, encadrés par des professionnels et des artistes. Une offre de spectacles est réservée aux

tout-petits (dés 6 mois).

Achat des places de spectacles au Kiosque culture & tourisme ou sur [www.billetterie.pessac.fr](http://www.billetterie.pessac.fr)  
Achat des places pour les ateliers au Kiosque culture & tourisme. ■

### ► Plus d'infos

**Kiosque culture & tourisme**  
21, place de la V<sup>e</sup> République  
05 57 93 65 40  
[kiosque@mairie-pessac.fr](mailto:kiosque@mairie-pessac.fr)

### « 1 enfant, 1 jouet, 1 livre » - 30<sup>e</sup> anniversaire

**Samedi 10 décembre – Place de la Liberté – de 10h à 18h**

Collecte de jouets et de livres (en bon état) au profit des enfants défavorisés de Pessac. Organisé par le Lions Club Pessac Doyen

## CINÉMATODANSE inédit le 14 décembre à l'espace social de Saige

En octobre dernier, l'association Cinémato présentait à l'Espace social et d'animation Alain Coudert de Saige le court métrage « *Le Clown Chocolat* » relatant l'histoire de Rafael Padilla, né à Cuba en 1868, mort à Bordeaux en 1917. Premier artiste noir en France, inventeur de la thérapie par le rire, précurseur de la danse urbaine, Rafael Padilla fait partie de ceux qui, avec humour et dérision, ont réussi à dépasser les discriminations pour se forger leur propre identité. Cet enjeu, toujours d'actualité, a permis de prolonger la soirée par un débat autour de la question de la discrimination et du sens du parcours de chacun dans notre société, en présence du danseur du film Piroger Bakambo et d'Arnaud Fleuri son réalisateur. La réflexion s'est ensuite poursuivie avec la mise en place d'ateliers de danse réservés aux enfants le mercredi après-midi. Leur objectif : permettre aux enfants de s'exprimer par la danse et de trouver leur place dans un groupe. À l'instar d'Esther, 12 ans, en 5<sup>e</sup> au collège Gérard Philippe : « *la danse me transporte dans un monde imaginaire qui me permet d'oublier tout le reste. J'apprécie aussi les valeurs inculquées par la discipline* ». Pour Piroger Bakambo, « *l'écoute, le respect, la confiance et la cohésion sont indispensables pour que le groupe fonctionne pendant les ateliers. La critique ne doit pas y être discriminante, mais constructive* ». Ces ateliers conduiront le 14 décembre à la réalisation d'un Cinématodanse inédit en co-création avec les enfants ayant suivi les ateliers à l'espace social de Saige.

### ► Plus d'infos

**Espace social et d'animation Alain Coudert de Saige**  
05 56 45 57 50

## 4 000 ampoules leds distribuées aux Pessacais



Pessac, lauréate « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants en leur remettant gratuitement un duo de lampes leds. La Ville bénéficie de 4 000 ampoules leds dans le cadre du partenariat liant le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et d'EDF pour les territoires lauréats.

Pour bénéficier d'un duo d'ampoules leds (8W E27), un foyer pessacais doit remettre deux ampoules anciennes. Un seul lot est remis par foyer. La distribution se déroule dans le hall de la mairie. Lors de la remise des ampoules leds, les Pessacais doivent attester sur l'honneur de leur domiciliation à Pessac.

Distribution du jeudi 1<sup>er</sup> au vendredi 16 décembre 2016 (interruption de distribution du 19 au 30 décembre) et du lundi 2 au vendredi 27 janvier 2017.

**Horaires de distribution des ampoules dans le hall de la mairie :**

**lundi / 14h30 à 19h, mardi, mercredi, jeudi et vendredi / 9h à 12h et 14h à 17h.**

### ► Plus d'infos

**Mission Agenda 21**  
Direction du développement local  
05 57 93 63 40, [accueil-agenda21@mairie-pessac.fr](mailto:accueil-agenda21@mairie-pessac.fr)

# S'engager pour l'égalité et lutter contre les discriminations

Engagée depuis plusieurs années en faveur du respect du principe d'égalité et de lutte contre les discriminations, la Ville conduit un plan d'actions depuis décembre 2015 dont le bilan sera dressé le 9 décembre lors d'un temps fort auquel tous les Pessacais sont conviés.



**A**dopté en 2015, le Contrat de Ville de Pessac a fait de la prévention et de la lutte contre les discriminations un chantier prioritaire, non seulement dans les territoires « Politique de la Ville », mais également sur toute la commune afin de fédérer l'ensemble des Pessacais. Mais que recouvre exactement la notion de discrimination ? D'un point de vue juridique, une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur l'un des 21 critères prohibés par la loi (parmi lesquels l'origine, le sexe, l'âge, la religion, l'apparence physique, l'état de santé, etc.) et

qui s'exerce dans un domaine visé par la loi : l'emploi, le logement, l'éducation et l'accès aux biens et services. Pour mesurer précisément l'égalité pratiquée à Pessac, la Ville a commandé deux diagnostics : l'un sera réalisé en interne, l'autre au niveau territorial. « Nous n'aurons les résultats qu'en 2017, mais ce que nous savons déjà, c'est qu'à Pessac trois critères de discrimination remontent plus fortement du terrain : l'origine, le genre et la religion » explique Naji Yahmdi, adjoint au Maire délégué aux finances et au développement social et urbain.

### Un devoir d'exemplarité

Pour y faire face et lutter sans attendre, la Ville a bâti un plan d'actions, dont la mise en œuvre a débuté en décembre 2015 avec des sessions de formation du personnel municipal (agents et élus) assurées par Céline Ziwès, consultante et formatrice à l'IS CRA, un institut de recherche dans les champs de la sociologie, de l'histoire de l'immigration, du racisme et des discriminations. Allant de quelques heures à plusieurs jours pour le personnel municipal, les élus et les partenaires, ces sessions de formation, obligatoires pour le personnel municipal, ont pour objectif de susciter le questionnement (ai-je déjà été victime de discrimination ou ai-je moi-même déjà discriminé ?) et l'échange, d'apporter des notions et des connaissances juridiques et d'expliquer à chacun en quoi la lutte contre les discriminations est une question publique et une priorité pour la Ville. « Il nous a semblé important que la Ville fasse preuve d'exemplarité en formant son personnel afin de lui donner les moyens d'agir à son niveau pour respecter la notion d'égalité de traitement que ce soit vis-à-vis de ses agents, des candidats aux emplois municipaux ou du public » poursuit Naji Yahmdi. Une centaine de personnes a déjà été formée. « C'est une priorité du plan de formation des agents jusqu'en 2019 et cela représente un investissement important pour la Ville » précise Géraldine Kowalski-Judith, coordinatrice du développement social des quartiers. Pour Héléne Sance, responsable de la vie des écoles de la zone Alouette, cette formation lui a permis de

mieux identifier les situations de discrimination, d'élargir ses connaissances sur le sujet et notamment de mieux en appréhender le cadre réglementaire. « De fait, je suis désormais beaucoup plus vigilante et en alerte sur cette question » explique-t-elle. Même constat pour Zeineb Lounici, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à la santé. « Cette formation, de grande qualité, a été très enrichissante ». L'apport théorique permettant de découvrir les différents types et mécanismes de discrimination, complété par les jeux de rôle, lui ont ouvert les yeux. « J'ai réalisé qu'il existait des situations de discrimination dont nous n'avions pas forcément conscience, à la fois en tant que victime et que discriminant ». Pour cette professionnelle de la santé, diagnostiquer un problème est la base afin d'être en mesure de le traiter, voire même de le prévenir. « Depuis que j'ai suivi cette formation, je suis indéniablement plus à l'écoute des personnes que je reçois dans le cadre de mes délégations. Un petit voyant s'allume dans mon cerveau pour me dire d'être vigilante ». Des formations ont également été dispensées à différents partenaires : institutions (CAF, MDSI, Préfecture etc.), directeurs d'écoles et de collèges, acteurs de l'emploi et associations (culturelles, sportives, centres sociaux), tous concernés par les questions de respect de l'égalité et de lutte contre les discriminations. Rachid Amimi, salarié référent de l'ASTI-Pessac, une association qui offre un accompagnement juridique et socio-administratif aux immigrés, a particulièrement apprécié la qualité



de la formation face à un sujet extrêmement complexe. « Il était essentiel, avant toute chose, d'indiquer ce que nous entendions par discrimination, égalité des chances, diversité, intégration, etc. Nous faisons souvent des amalgames entre ces notions. Il était important qu'elles soient redéfinies par une professionnelle afin que l'on sache exactement de quoi on parle ». Céline Ziwès leur a, par exemple, expliqué que les discriminations pouvaient être de trois types : liées à l'identité (origine, sexe, etc.), à la situation/l'état (adresse, handicap, etc.) ou aux choix (appartenance à un syndicat, à une religion, etc.).

### Un collectif de partenaires très actif

En parallèle, un réseau de partenaires a été constitué, piloté par la Ville. Chaque partenaire a désigné une personne référente chargée de remplir le rôle « d'ambassadrice de l'égalité » au sein de sa structure. Une démarche ambitieuse, qui demande également beaucoup d'humilité en termes de temps et d'investissement, car on touche à des choses sensibles, qui relèvent de l'intime, même s'il existe également des discriminations systémiques, engendrées par des procédures ou des systèmes. « En matière de discrimination, les responsabilités sont à la fois individuelles et collectives. Nous savons que faire changer les pratiques et évoluer les mentalités prendra du temps » explique Naji Yahmdi. Pour cela et afin de favoriser le développement d'actions concrètes, la Ville a spécifié, dans l'appel à projets du Contrat de Ville, que la priorité serait donnée aux actions traitant de la question de la discrimination. Des débats ont ainsi pu être organisés dans les centres sociaux, des séances de théâtre forum ont eu lieu en centre-ville, des expositions et des ateliers se sont tenus dans les collèges sur les notions de racisme, de laïcité et de stéréotypes filles/garçons, notamment lors de la Quinzaine de l'égalité.

Pour faire le point sur toutes les actions menées jusqu'à présent et élaborer des pistes de réflexions et d'actions à venir, le collectif organise le 9 décembre prochain un grand temps fort ouvert à tous (lire encadré). « Nous souhaitons donner de la visibilité au collectif pour montrer aux habitants que l'ensemble des acteurs de la commune - Ville, partenaires institutionnels et associations - se sont emparés de la question » explique Rachid Amimi. ■

### ► Plus d'infos

Développement Social Urbain

05 57 93 66 70 / [jeanne.fauconnet@mairie-pessac.fr](mailto:jeanne.fauconnet@mairie-pessac.fr)



### 1 question à

**Naji Yahmdi**

adjoint au Maire délégué aux finances et au développement social et urbain.

#### Pourquoi la Ville souhaite-t-elle s'engager dans la lutte contre les discriminations et comment compte-t-elle s'y prendre ?

Dans le contexte international actuel, il est à craindre que les situations de discriminations se multiplient. Or, il est du devoir d'une municipalité de tout mettre en œuvre pour tenter d'éradiquer ce fléau. La Ville a souhaité faire preuve d'exemplarité en sensibilisant son personnel et ses élus à cette question. Dans un premier temps, nous souhaitons libérer la parole, faire en sorte que chacun puisse s'exprimer et donner son avis. Les sessions de formation ont accordé une grande place aux échanges, ainsi que les différents débats, ateliers et séances de théâtre forum qui ont été organisés jusque-là. La journée du 9 décembre sera le point d'orgue de cette première étape. Mais ce n'est que le début, car les actions doivent se poursuivre dans les années à venir. Nous pensons que la question doit aussi être portée au niveau national, c'est pourquoi nous travaillons actuellement à la constitution d'un réseau d'élus locaux issus des quatre coins de la France.

## Le 9 décembre à Pessac : une journée pour l'égalité et contre les discriminations

La Ville et son collectif de partenaires vous invitent à réserver votre journée du vendredi 9 décembre afin de vous présenter les actions réalisées et à venir. Ce sera aussi l'occasion pour vous de partager vos expériences, de donner votre avis et pourquoi pas de vous investir ! RDV à partir de 8h30 au cinéma Jean Eustache pour une journée interactive et participative : débats, expositions, espaces de réflexion et d'expression, ateliers, expérimentations, etc. La discussion se poursuivra à 20h30 autour de la projection du film « La ligne de couleur », suivie d'un débat avec sa réalisatrice, Laurence Petit-Jouvet (gratuit, nombre de places limité, pensez à réserver !).

Programme complet de la journée à télécharger sur le site de la ville : [www.pessac.fr](http://www.pessac.fr)

